

**BILAN DÉFINITIF DE L'EXPÉRIMENTATION D'UN ENSEIGNEMENT DE LA
PHILOSOPHIE EN LYCÉE PROFESSIONNEL
DANS L'ACADÉMIE DE TOULOUSE
2017-2018**

Madame la Rectrice Hélène Bernard a engagé en septembre 2017 l'académie de Toulouse dans une expérimentation d'un enseignement de la philosophie en lycée professionnel. Son objectif était d'abord de donner aux élèves des diverses sections du Baccalauréat professionnel une ouverture à la pensée philosophique qui contribuerait à leur culture, les aiderait à enrichir leur formation citoyenne et les soutiendrait dans la poursuite d'études supérieures.

Cette expérimentation s'est faite sur la base du volontariat, aussi bien de la part des chefs d'établissement que de celle des professeurs de philosophie. Treize lycées professionnels ont finalement participé au dispositif, avec une répartition géographique satisfaisante, puisque cinq des huit départements de l'académie ont été mobilisés (Aveyron, deux lycées ; Haute-Garonne, cinq lycées (dont quatre à Toulouse même) ; Gers, un lycée ; Lot, deux lycées ; Hautes-Pyrénées, trois lycées). Il s'agissait de neuf lycées publics et de quatre lycées privés sous contrat.

Le dispositif était le suivant : il s'agissait de faire intervenir un professeur de philosophie dans une ou deux classes de terminale professionnelle par établissement, à concurrence de 30 heures par an et par lycée professionnel. L'objectif était de proposer au moins quinze heures de philosophie par an et par classe, à raison d'une ou deux heures hebdomadaires. La dotation exceptionnelle était de 30 heures maximum par lycée.

Le programme était très ouvert et centré sur des questions plutôt que sur des notions. Ainsi, à titre indicatif :

- Qu'est-ce que poser et résoudre un problème ?
- Que nous apporte l'expérience ?
- Avons-nous besoin de certitudes ?
- Le travail et son monde
- La loi, l'autorité, le pouvoir : un système complexe ?
- L'art et la technique sont-ils étrangers l'un à l'autre ?
- Que signifie : « être libre » ?

La liberté a été laissée aux professeurs de définir le périmètre des questions à aborder en cours en considération des centres d'intérêt de leurs élèves dans les filières où ils intervenaient (par exemple des questions de bioéthique en filière ASSP - Accompagnement, soins et services à la personne).

Nous avons recommandé aux professeurs de philosophie de travailler en lien avec au moins un professeur de lycée professionnel référent dans chaque classe où ils intervenaient. Nous leur avons aussi laissé la possibilité d'envisager ponctuellement de dispenser certains cours à deux voix. Cette coopération avait pour objectif de faciliter le tissage de liens entre cet

enseignement expérimental, non validé dans leur cursus, et leur formation. Ainsi, les enseignants de Lettres-Histoire-Géographie notamment, ont pu intégrer des relations avec leurs contenus d'enseignement.

L'expérimentation n'a pu commencer réellement qu'à la rentrée des vacances d'automne. En raison des périodes de formation en entreprise et dans la mesure où les emplois du temps des classes professionnelles aussi bien que ceux des professeurs de philosophie étaient déjà définis à cette date, il a été nécessaire d'adapter les conditions de l'expérimentation initialement définies. Ainsi l'objectif d'au moins quinze heures d'enseignement par élève n'a pas été atteint partout.

Dans un petit nombre d'établissements (trois lycées), le dispositif a été interprété comme une offre d'enseignement de la philosophie à destination de toutes les classes de terminales professionnelles, ce qui a entraîné une dilution du nombre d'heures réellement proposées à chaque classe. Cette interprétation, certes généreuse, n'était pas dans l'esprit du dispositif, qui entendait cibler une ou deux classes par lycée. Au total, seize classes ont bénéficié du dispositif avec au moins 15 heures de philosophie dans l'année. Il faut ajouter les classes des trois lycées qui ont proposé des modules à toutes les terminales professionnelles (environ 5 heures par classe).

Dans l'ensemble, le dispositif a été accueilli très positivement à la fois par les élèves et par les professeurs référents de lycée professionnel. Dans un petit nombre de cas, la mise en route a été laborieuse, le plus souvent parce que les créneaux horaires disponibles (heure du déjeuner ou fin de journée, voire fin de semaine) donnaient aux élèves l'impression d'une surcharge arbitraire.

Beaucoup d'élèves de lycée professionnel ne comprennent pas que les autres élèves de terminales (générales ou technologiques) fassent de la philosophie, mais pas eux. Beaucoup d'élèves sont donc demandeurs, même si cela s'accompagne aussi d'une inquiétude quant à leur capacité à suivre un enseignement qui leur semble *a priori* très abstrait.

Afin d'assurer le suivi de cette expérimentation, deux réunions plénières ont été organisées dans l'année (le 27.11.2017 et le 30.03.2018) avec l'ensemble des équipes participantes (professeurs de lycée professionnel, professeurs de philosophie, chefs d'établissement) ainsi qu'avec Monsieur Curnelle, Secrétaire Général Adjoint, Monsieur Mathias, IGEN de Philosophie, les IEN et l'IA-IPR référents. Ces réunions ont permis d'apprécier la mise en place du dispositif et de recueillir les premières observations sur son déroulement.

Du point de vue des professeurs de philosophie participants, les conclusions sont unanimement positives. Tous les professeurs qui ont répondu au questionnaire-bilan qui leur a été adressé souhaitent poursuivre l'expérimentation. Cette expérience les a conduits très majoritairement à remettre en question leur approche pédagogique et à innover dans leurs pratiques. L'échange avec les élèves de la voie professionnelle est extrêmement stimulant et exigeant au niveau pédagogique.

Les équipes de lycée professionnel ont constaté dans une large majorité des cas (70%) une implication positive des élèves au travail ainsi que, assez souvent (50%), une amélioration sensible du climat scolaire. On a même vu un élève décrocheur venir pour suivre les cours de philosophie. Les acquis de cet enseignement de la philosophie ont aussi permis à certains

élèves de consolider et de valoriser leur travail dans d'autres disciplines, particulièrement en Lettres-Histoire-Géographie, tant sur le plan de la rigueur argumentative que des contenus de pensée.

On perçoit enfin une amélioration globale de l'image de soi des élèves et un progrès dans la confiance, aussi bien en eux-mêmes qu'en l'institution scolaire dont ils accueillent l'offre avec reconnaissance. Beaucoup sont sensibles à la liberté de parole qui leur est accordée, ainsi qu'à l'ouverture intellectuelle qui accompagne cet enseignement. Un nombre important d'élèves, dans la plupart des classes concernées, suggèrent d'augmenter le nombre d'heures de philosophie ou d'en faire une option.